

LES NEWS DE L'ASSOCIATION

BULLETIN N°42 - JEUDI 10 JUIN 2021



Déconfinés mais masqués !

Les news de l'association

- Évolution du risque Covid-19 et vaccination
- On se prépare à voter les 20 et 27 juin prochains
- Résidence Autonomie : Signature d'un partenariat entre l'ADAPEI AM et le CCAS d'Antibes
- Réseau Esatitude : l'ADAPEI AM est fière de bien faire
- Bon à savoir : l'AHH revalorisé au 1^{er} avril 2021

L'actu dans nos établissements

- Esatitude Antibes : Les festivités du 10^{ème} anniversaire ont commencé
- Foyer Le Roc : Un pas de danse pour dire que rien ne s'arrête et que tout continue
- Espaces verts : Les équipes renouvellent leur flotte de camions
- Esatitude La Siagne : Un après-midi découverte Raqball

Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°42 - Jeudi 10 juin 2021

Toute l'information sur notre site www.adapeiam.fr, nos pages LinkedIn et Twitter @AdapeiAM

Siège Social : Nice La Plaine - Bâtiment B2 - Avenue Emmanuel Pontrémoli - 06204 Nice Cedex3 Tél : 04 93 72 76 70

ÉVOLUTION DU RISQUE COVID-19

INFO SANTÉ :
**Aucun cas
confirmé
à la COVID-19**

Depuis le 28 avril, aucune personne, salarié ou personne accompagnée, n'a été testée positive à la Covid-19. La levée progressive des mesures de confinement appelle néanmoins à la plus grande prudence. Le virus circule toujours et la couverture vaccinale de la population sur le territoire reste minoritaire. Les équipes restent mobilisées et continuent d'appliquer les gestes barrières.

La campagne de vaccination se poursuit : 456 personnes accompagnées ont été vaccinées, dont 357 ont reçu la seconde dose.

On se prépare à voter les 20 et 27 juin prochains

Pas facile de comprendre qui nous allons élire dans quelques jours, à l'occasion des élections régionales et départementales. Pour aider les personnes accompagnées à jouir pleinement de l'effectivité de leurs droits, les établissements organisent des réunions d'information pour rappeler ou expliquer, si c'est la première fois, le déroulement du vote. Des documents ont été mis à disposition dans les établissements ainsi qu'[une vidéo](#) réalisée par l'Unapei.

Des professions de foi en FALC

En vue de ces élections, les candidats sont invités à concevoir leur programme en FALC (Facile À Lire et à Comprendre). C'est le cas de Jean-Christophe Picard, candidat sur Nice, qui s'est adressé à l'atelier graphique d'Esatitude Cannes pour adapter sa profession de foi en FALC et permette ainsi à toutes les personnes en situation de handicap intellectuel d'avoir accès à son programme électoral et de mieux le comprendre.

Les candidats sont malheureusement encore peu nombreux à entreprendre cette démarche.

Élections, mode d'emploi

Je vote !

- Bureau de vote**
Je vais au bureau de vote avec :
- ma carte d'identité
- ma carte d'électeur
- Accueil**
Le personnel de la mairie regarde si je suis bien inscrit dans ce bureau de vote
- Bulletins de vote**
Je prends au moins :
- 2 bulletins
- et 1 enveloppe
- Isoloir**
Je vais dans l'isoloir :
- seul
- ou accompagné
- Mon choix**
Je mets 1 seul bulletin dans l'enveloppe
- Table de vote**
Je vais à la table de vote avec :
- mon enveloppe
- ma carte d'identité
- ma carte d'électeur
- L'urne**
Je glisse mon bulletin dans l'urne
- Le registre**
Je signe le registre
- A voté !**
Je suis heureux de participer à la vie citoyenne de mon pays

1 Je peux me faire aider si besoin

Unapei
POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE
Avec la participation des bénévoles de l'État Ville de Ajajaj de Valenciennes

Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°42 - Jeudi 10 juin 2021

Toute l'information sur notre site www.adapeiam.fr, nos pages LinkedIn et Twitter @AdapeiAM

Siège Social : Nice La Plaine - Bâtiment B2 - Avenue Emmanuel Pontremoli - 06204 Nice Cedex3 Tél : 04 93 72 76 70

Résidences autonomie

Signature d'une convention de partenariat avec le CCAS d'Antibes

C'est dans l'enceinte de la Résidence Autonomie Pasteur d'Antibes que l'ADAPEI AM et le CCAS d'Antibes ont signé, lundi 7 juin, une convention de partenariat portant sur l'accueil en résidences autonomie de personnes handicapées vieillissantes.

Dans son discours introductif, Jacques Gente, Premier adjoint au maire d'Antibes Juan-les-Pins et Vice-Président du CCAS a rappelé que depuis 2017, le Département a introduit, dans les appels à projet pour la création de résidence autonomie, un seuil de 15% de places devant permettre d'accueillir des personnes handicapées vieillissantes. La municipalité d'Antibes a été précurseur car sa résidence Pasteur accueille depuis de nombreuses années des personnes handicapées vieillissantes. Deux autres établissements, situés à Juan-Les-Pins et à Fontonne, renforceront prochainement l'offre de services.

Au côté du Jean Leonetti, Maire d'Antibes, le vice-président du CCAS s'est félicité de la signature de ce partenariat. « *La contractualisation de cette convention, par cette signature aujourd'hui, traduit avec pertinence l'innovation, la volonté réciproque d'une collaboration étroite et efficace au bénéfice des personnes handicapées vieillissantes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une politique sociale novatrice, conçue pour que chacun puisse s'enrichir de la différence de l'autre* », a conclu Jacques



Gente avant de laisser la parole à Patrick Marchetti.

Après avoir rappelé le contexte de création de cette convention, le Président de l'ADAPEI AM a rappelé que les résidences autonomie répondent aux besoins des personnes handicapées vieillissantes en matière de sécurité, d'accessibilité et de prise en charge. Il a également tenu à souligner que « *dans ces structures non médicalisées, les professionnels de l'ADAPEI AM apporteront leur appui et leur savoir-faire afin de favoriser l'accueil des personnes vieillissantes que nous accompagnons et que nous continuerons d'accompagner, avec la garantie pour elles d'une identification en amont de leurs besoins et une gestion de leur transition en douceur vers une structure spécialisée et ce pour le maintien de leur autonomie et de leur citoyenneté* ».

Avant de procéder à la signature avec Jean Leonetti, dont il a remercié la présence permanente et le soutien à l'association, Patrick Marchetti a conclu en expliquant que ce partenariat constitue une avancée innovante dans l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de représentants de la ville d'Antibes et de professionnels de l'ADAPEI AM ainsi que du Député Eric Pauget et de la Sénatrice Alexandra Borchio Fontimp. L'ADAPEI AM a également signé une convention de partenariat avec le CCAS de Cannes en décembre dernier.



Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°42 - Jeudi 10 juin 2021

Toute l'information sur notre site www.adapeiam.fr, nos pages LinkedIn et Twitter @AdapeiAM

Siège Social : Nice La Plaine - Bâtiment B2 - Avenue Emmanuel Pontrémoli - 06204 Nice Cedex3 Tél : 04 93 72 76 70

Réseau Esatitude

L'ADAPEI AM est fière de bien faire

L'ADAPEI AM est heureuse de participer au lancement du nouveau site Unapei & Entreprises.

Fondé par l'Unapei, ce réseau rassemble les 600 ESAT (établissements et services d'aide par le travail) et 120 entreprises adaptées gérés par les associations du mouvement Unapei.

Il s'agit du 1^{er} réseau de prestataires responsables et acteur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Implanté partout en France métropolitaine et outre-mer, il permet à plus de 60 000 personnes avec un handicap intellectuel, psychique ou avec autisme d'exercer une activité professionnelle.

www.unapeietentreprises.fr



Bon à savoir

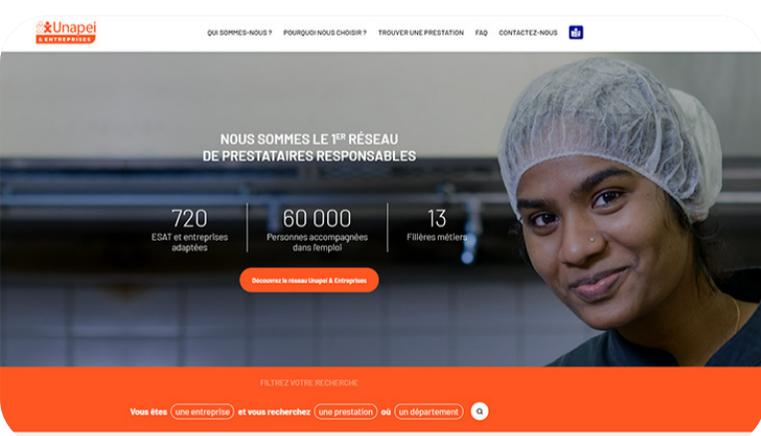
Revalorisation de l'AAH au 1^{er} avril

Au 1^{er} avril 2021, l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés) à taux plein pour une personne seule et sans ressources s'élève désormais à 903,60 euros, contre 902,70 € auparavant, soit 0,90 € de plus. Il s'agit d'une revalorisation de 0,1%, faite en prévision de la hausse des prix à la consommation. Les allocataires ont reçu le nouveau montant à partir des versements de mai, sans aucune démarche à effectuer.

Pour percevoir l'AAH, il faut justifier d'un taux d'incapacité d'au moins 80% ou compris entre 50 % et 79 %, en cas de restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi causée par le handicap. La demande d'allocation doit être formulée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).



L'envoi de messages entre les familles et les personnes accompagnées se poursuit dans les établissements utilisant le réseau social privé Famileo.



	Foyer Le Roc	Foyer Malbosc
Nbre de résidents inscrits	27	95
Nbre de familles inscrites	16	28
Nbre de gazettes éditées depuis les 3 derniers mois	30	56
Nbre moyen de gazettes éditées par mois	10	20

Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°42 - Jeudi 10 juin 2021

Toute l'information sur notre site www.adapeiam.fr, nos pages LinkedIn et Twitter @AdapeiAM

Siège Social : Nice La Plaine - Bâtiment B2 - Avenue Emmanuel Pontrémoli - 06204 Nice Cedex3 Tél : 04 93 72 76 70

Esatitute Antibes

Les festivités du 10^{ème} anniversaire ont commencé

Esatitute Antibes a profité de l'organisation de son barbecue d'été pour initier les festivités autour de son 10^{ème} anniversaire. Si ce repas s'est déroulé uniquement en interne en présence des travailleurs et des professionnels, dans le respect des règles sanitaires, les équipes sont à pied d'œuvre pour concocter de nouvelles animations après la période estivale.



Foyer Le Roc

Un pas de danse pour dire que rien ne s'arrête mais que tout continue.

Faute de n'avoir pas pu participer au festival de Périgueux, nous nous sommes retrouvés, devant un public averti, pour une représentation magistrale au Foyer le Roc dimanche 6 juin.

Une journée mémorable qui nous a permis d'exprimer tout notre talent.

Ces chorégraphies que nous avons répétées toute l'année sur des airs de musiques entraînantes, ont finalement été présentées à nos amis.

Nous tenons à remercier Corinne, notre professeur de danse, qui s'évertue à faire de nous ce que nous sommes : « Des danseuses et danseurs accomplis »

Sandrine Lavenne, Chef de service



Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°42 - Jeudi 10 juin 2021

Toute l'information sur notre site www.adapeiam.fr, nos pages LinkedIn et Twitter @AdapeiAM

Siège Social : Nice La Plaine - Bâtiment B2 - Avenue Emmanuel Pontrémoli - 06204 Nice Cedex3 Tél : 04 93 72 76 70

Espaces Verts

Les équipes renouvellent leur flotte de camions

Les équipes des espaces verts de l'Ouest ont réceptionné deux nouveaux camions, trois supplémentaires devraient prochainement suivre. Les premiers avis des utilisateurs sont unanimement très positifs.

Les équipes ont gagné en confort d'utilisation et en ergonomie avec des aménagements qui facilitent les manipulations, le rangement du matériel et les déplacements dans la benne grâce à un accès repensé et facilité. Les coffres sécurisés permettent de maintenir le matériel électroportatif à l'abri des regards et des aléas climatiques. Côté conduite, c'est un véhicule plus sobre, compact et moins bruyant, qui correspond mieux à une utilisation en milieu urbain comme sur les chemins étroits.

Leurs collègues de l'Est du département étudient en ce moment la possibilité d'adapter cette configuration à leurs contraintes de stationnement.

Un bel investissement qui contribue au bien-être de tous et à l'attractivité des ateliers du réseau Esatitude.



Esatitude La Siagne Un après-midi découverte Ragball

Curieux de découvrir les spécificités de ce nouveau jeu, dont les pièces sont assemblées par les travailleurs d'Esatitude Antibes, (*voir newsletter N°39 du 25 février 2021*), plus de 50 personnes accompagnées et éducateurs de Cannes et La Siagne (Centres d'Accueil de Jour, du Foyer d'Hébergement, du Foyer Eclaté et Section d'Accompagnement Spécialisé), se sont retrouvées le 8 avril pour découvrir ce nouveau sport. Après avoir assisté à une démonstration, les plus téméraires ont échangé quelques balles, sous les ovations du public.

Une belle rencontre inter-établissements, organisée par et à l'initiative de la Section de Cannes.



Déconfinés mais masqués !

Bulletin d'informations de l'ADAPEI-AM n°42 - Jeudi 10 juin 2021

Toute l'information sur notre site www.adapeiam.fr, nos pages LinkedIn et Twitter @AdapeiAM

Siège Social : Nice La Plaine - Bâtiment B2 - Avenue Emmanuel Pontrémoli - 06204 Nice Cedex3 Tél : 04 93 72 76 70